



COMMENT REMPLIR LE DOSSIER OFPRA ?

➤ **Je veux le remplir moi-même, je n'ai pas besoin d'aide**

A travers votre récit, il faut réussir à convaincre l'OFPRA que votre vie est vraiment en danger dans votre pays. Pour cela, nous vous recommandons fortement de faire appel à l'aide d'une association spécialisée ou d'un avocat pour écrire votre récit.

Si malgré tout vous préférez l'écrire seul, voilà ce qu'il faut savoir sur le dossier :

⚠ Important : Le dossier OFPRA...

- Doit être rempli en français
- Doit être signé par le demandeur
- Doit être envoyé avec : 2 photos d'identité et la photocopie de l'attestation de demandeur d'asile
- Doit être rempli avec vos informations personnelles ainsi celles de votre famille (nom, prénom, date et lieu de naissance, etc.)
- Doit contenir votre récit, votre histoire de demande d'asile, avec toutes les raisons pour lesquelles vous avez quitté votre pays pour demander l'asile en France.
- Doit préciser la langue que vous parlez et comprenez. Vous aurez un interprète dans cette langue pour l'entretien à l'OFPRA. Par exemple n'indiquez le français ou l'anglais que si vous les maîtrisez parfaitement.

➤ **J'ai besoin d'aide pour remplir mon dossier**

Tout d'abord, il convient de demander à la SPADA de vous proposer une aide (pour rappel : pour rappel : la SPADA est l'organisme qui vous donne une adresse postale si vous n'avez pas de logement).

D'autres associations peuvent vous aider pour votre dossier OFPRA : Liste des permanences sur le site : <http://domasile.info/fr/adresses-utiles/#la-cimade> .

Même si vous êtes aidé par une association ou par un juriste, lisez attentivement les informations données dans ce site concernant le dossier OFPRA afin de comprendre votre démarche : ce qui est écrit dans votre dossier OFPRA est important pour la suite de votre procédure.

Dom'Asile

Domiciliation et accompagnement des personnes exilées

46 boulevard des Batignolles, 75017 Paris [France]

E-mail : domasile@gmail.com; Tél : + 33 1 40 08 17 21

www.domasile.org/ www.domasile.info

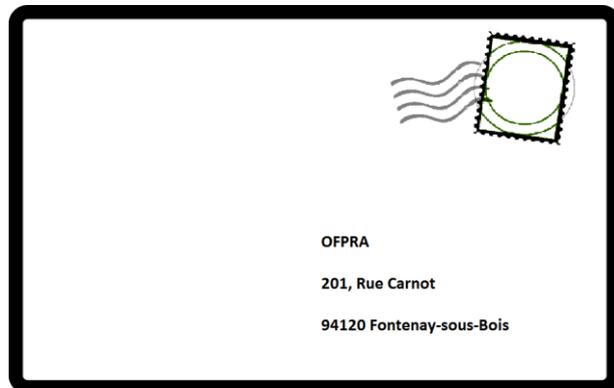
➤ **Comment et quand envoyer le dossier ?**

Le dossier doit être envoyé à OFPRA **dans un délai de 21 jours** après votre passage à la préfecture, à l'adresse suivante :

OFPRA

201, Rue Carnot

94120 Fontenay-sous-Bois



➔ L'envoyer soit par lettre recommandée avec accusé de réception



➔ Ou le déposer directement à l'OFPRA.

⚠ Pensez à garder des photocopies de l'ensemble du dossier : formulaire, documents joints...

Dom'Asile

Domiciliation et accompagnement des personnes exilées

46 boulevard des Batignolles, 75017 Paris [France]

E-mail : domasile@gmail.com; Tél : + 33 1 40 08 17 21

www.domasile.org/ www.domasile.info